

## ORDRE DU JOUR ET TEXTE DES RESOLUTIONS

### A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 MAI 2018

#### ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2017
- Adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2017
- Lecture et approbation du rapport moral et financier de l'association
- Affectation du résultat
- Approbation du budget de l'exercice clos du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017
- Vote du budget prévisionnel pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019
- Fixation du montant des cotisations pour la saison sportive 2018-2019
- Mandats au Comité Directeur :
  - ↳ Ratification de la nomination de membres.
  - ↳ Démission d'un membre

#### TEXTE DES RESOLUTIONS

##### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, après avoir entendu le président, d'adopter le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire du 2 juin 2017.

##### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, après avoir entendu le président, d'adopter le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire du 9 juin 2017.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le président, décide d'adopter le rapport moral et financier de l'association, et approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le président, décide l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017, de la manière suivante :

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le président, approuve le budget présenté pour l'exercice clos du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019.

### **SIXIEME RESOLUTION**

Après discussion, l'Assemblée Générale ordinaire décide de fixer le montant des cotisations pour la saison sportive 2018-2019, comme indiqué dans le document annexé.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le président, ratifie la nomination de Sandrine LEJEUNE cooptée en qualité de membre du Comité Directeur suite à la démission de Philippe FLEURY, pour la durée du mandat à courir.

### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le président, ratifie la nomination de Valérie MAILLARD cooptée en qualité de membre du Comité Directeur suite à la démission de Alain LORASCHI, Pour la durée du mandat restant à courir.

### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le président, ratifie la nomination de Valérie GEIGER cooptée en qualité de membre du Comité Directeur suite à la démission de Christophe D'AGOSTIN, pour la durée du mandat restant à courir.

### **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le président, acte la démission de Pierre DALBIES en qualité de membre du Comité Directeur.

.